

Transfert maternel de l'originare

L'enfant qui vient au monde a besoin que se constitue sa vie originare de totalité ; la mère qui met cet enfant au monde a besoin de lui donner la totalité qui est l'optique suivant laquelle elle l'a désiré. Il y a ainsi, normalement, passage nécessaire et désiré de la totalité de la mère à l'enfant. Ce transfert maternel est un transfert de l'Originare maternelle.